

**A.P.P.P**

**LE DIMANCHE 6 JANVIER 2013**

**RAPPORT MORAL**

Depuis de nombreuses années, nous nous retrouvons le jour de la fête de l'Epiphanie. C'est l'occasion pour nous de vous présenter nos vœux mais également tenir notre assemblée générale annuelle, moment obligatoire d'une association.

C'est aussi pour nous l'occasion de faire le point sur la saison écoulée, de récompenser les trois meilleurs pêcheurs de l'année et de vous présenter le nouveau calendrier.

Comme nous le faisons, habituellement nous tirerons les rois à l'issue de cette assemblée afin de commencer l'année sous le signe de la convivialité.

Voilà donc le plan de cette réunion tracé, mais avant toute chose je profite de l'opportunité qui m'est donnée pour vous présenter au nom de tous les membres du bureau nos meilleurs vœux pour l'année 2013. Qu'elle soit remplie de bons moments et bien entendu que la santé vous accompagne.

Sans plus tarder, commençons si vous le voulez bien par évoquer les temps forts de la saison 2012. Nous suivrons pour cela la chronologie du dernier calendrier.

Après l'assemblée générale du mois de janvier notre premier rendez-vous a été fixé au mois d'avril. Il a été studieux et dans la logique de notre association puisque nous avons mis en place un atelier de pêche et de matelotage.

Une vingtaine de sociétaires ont participé à cette séance afin de se familiariser à la pratique des principaux nœuds marins puis découvrir les montages, les techniques de pêche et quelques astuces locales.

Cette année encore nous avons projeté d'organiser une même session. Elle aura lieu au mois d'avril. Un autre atelier consacré à l'entretien du bateau se tiendra au mois de mai.

Après cette ouverture studieuse, la saison a réellement été lancée à l'approche des beaux jours.

La traditionnelle sortie sur les récifs a eu lieu le 9 juin. Elle nous a permis d'aider les chercheurs dans le cadre de l'étude sur le suivi scientifique.

Après ce premier rendez-vous halieutique nous parlerons des quatre sorties pêche organisées par le club sans oublier celle mise en place par la Municipalité de Valras-Plage dans le cadre de la fête de la Saint-Pierre et baptisée challenge Henri Caumes, soit cinq manifestations au total.

Si vous le voulez-bien nous nous attarderons plus spécialement sur les pesées qui nous donnent une idée générale de la saison en matière de pêche.

A l'examen des différents résultats, une remarque générale s'impose. Contrairement aux années précédentes, la recherche des prises de qualité comportant un gros coefficient a été délaissée au profit des pesées de poissons plus ordinaires. Nous avons assisté ainsi à de belles pesées de maquereaux.

La présence de cette variété de poisson, dont la carence avait été constatée ces dernières années, est à souligner. Les pêcheurs se sont donc orientés vers ce type de pêche au détriment de la daurade ou du loup habituellement plus recherchés. Ceci a certainement eu un effet sur le classement général mais nous en parlerons tout à l'heure.

On notera une participation moyenne de 15 bateaux par concours.

La cinquième épreuve consacrée à la pêche à soutenir a du être annulée en raison des mauvaises conditions météo.

Nous pouvons dire que la saison écoulée ne s'inscrira pas dans les annales. Heureusement que les maquereaux sont venus séjourner quelques semaines devant Valras et que les calamars ont agrémenté notre fin de saison. Les bonites, souvent confondues avec les pélamides ont encore une fois évité nos côtes. Le point sur la pêche au thon sera abordé dans un prochain paragraphe et développé également dans un chapitre de l'ordre du jour.

En conclusion nous noterons que toutes les manches se sont déroulées dans le meilleur état d'esprit et nous nous en réjouissons.

Après le quinquennat de Georges BOURRIE, nous n'oublierons pas de récompenser tout à l'heure Sébastien GILLES et son équipage vainqueurs de la saison 2012.

Une petite parenthèse si vous le voulez-bien concernant le challenge Henri Caumes. Cette épreuve patronnée par la ville de Valras-Plage, est ouverte à tous les plaisanciers. Elle a réuni cette année 28 participants.

Elle permet dès le samedi de lancer la fête en créant une animation supplémentaire liée à la mer et valoriser la pêche de loisir facteur économique de la station. A notre grande satisfaction, le nombre de participants est en constante augmentation.

Lors de la remise des prix, un bon d'achat de 20 €, offert par la municipalité, a été remis à chaque participant.

Afin que ce bilan halieutique soit complet, je me dois d'évoquer la pêche au thon.

Cette année encore nous avons été soumis à un quota restreint des prises. Au niveau national 9 tonnes ont été accordées à la pêche de loisir, soit 500 bagues pour chacune des deux fédérations plus les charters. Ce quota correspond à 1 % du droit total des professionnels.

A notre niveau nous avons bénéficié, en 2 attributions de 25 bracelets. La répartition s'est effectuée à raison d'une bague pour 2 bateaux. Douze prises ont été déclarées soit 50 % de notre dotation. L'année précédente nous avons enregistré 16 captures pour un total de 21 bagues accordées.

Sachez que la gestion du thon est rigoureuse. Outre la constitution des dossiers, nous devons gérer la période de capture dans son ensemble.

Aucun écart ne nous est permis. Toutes les semaines, nous adressons à l'Administration un état des prises et à l'issue de la fermeture nous établissons un bilan de campagne. Au niveau du club, nous n'avons pas connu de problème notoire. Toutes les saisons se sont bien déroulées depuis le début.

Concernant cette pêche, même si officiellement les déclarations de captures sont faibles, dues certainement à des oublis liés à l'émotion du moment, nous noterons que les poissons sont arrivés tardivement. Les prises signalées ont surtout été relevées dans la première quinzaine du mois de septembre. En conclusion nous pouvons dire, sans trop nous avancer, que cette catégorie de pêche nous a donné satisfaction et a répondu à toutes nos attentes.

En raison de l'augmentation des quotas de la pêche professionnelle, nous devrions obtenir en 2013 une dotation de bracelets plus importante. Dès maintenant croisons les doigts afin que ce vœu soit exhaussé.

Le chapitre pêche étant épuisé abordons maintenant celui consacré aux festivités et aux agapes.

Une fois encore elles ont été nombreuses.

Nous avons commencé au mois de juillet en vous proposant notre traditionnelle paella champêtre. Cette année, elle fut arrosée par une pluie venue de Sibérie. Malgré-ce tout le monde a donné suite aux réservations et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour renouveler ici tous mes remerciements.

La mouclade et la thonade organisées au mois d'août ont été servies dans de bonnes conditions. Les sympathiques apéros d'après concours et le banquet de clôture ont complété cette partie festivités.

Les deux repas champêtres préparés par les bénévoles ont rassemblé sur le site du Chalet Lafon plus de 360 personnes.

Année bien remplie avec notre participation au mois de septembre à la journée des associations et aux fêtes du patrimoine, puis au mois de novembre notre soutien apporté à la FNPPSF à l'occasion du salon nautique du Cap d'Agde sans oublier la participation de l'A.P.P.P. au dernier TELETHON.

Mises à part les mauvaises conditions météo relatée un peu plus haut, le bilan de ces manifestations est positif. Il démontre qu'une association doit vivre, doit bouger sans se cantonner à la seule activité pour laquelle elle a été créée c'est-à-dire en ce qui nous concerne la pêche et la défense de la plaisance.

C'est ce que nous essayons de maintenir depuis toujours.

Le chapitre festivités étant épuisé abordons un instant celui consacré à la gestion du club.

Katy occupe depuis bientôt 23 ans le poste de trésorière mais gère également avec moi la partie administrative des adhérents. Elle participe aussi à la mise en place de nos manifestations. Le poste de secrétaire est dévolu à Jean-Claude Chaulet qui a en charge la rédaction des courriers et assure le lien avec la FNPPSF.

Jacques ANDRIEU occupe les fonctions de trésorier adjoint, gère notre site internet, les fichiers informatiques et participe à la mise en place des dossiers autorisant à pêcher le thon.

La vice présidence du club est assurée par Daniel FRANCOIS. C'est l'homme dévoué, toujours disponible, discret mais efficace chargé de nombreuses tâches obscures, souvent ingrates et contraignantes. C'est un des plus anciens membres du bureau. Jean-Michel RAYNAUD, René SIGALA, Jean MITSIALIS, et Hubert OBINO, occupent de multiples fonctions liées entre autre au fonctionnement de l'association. Il y a même parmi eux des Mike Gyver en puissance.

Guy DUMOULIN vient de se joindre à nous. Nous lui trouverons, c'est certain, une occupation orientée vers ses compétences.

Vous l'avez certainement remarqué, la partie culinaire fait partie de nos activités. Nous faisons souvent appel au savoir faire de nos bénévoles.

C'est ainsi que beaucoup d'entre nous se sont découverts des compétences de cuistots pour collectivités et les paellas géantes, mouclades ou autres grillades n'ont plus de secrets pour eux.

En qui me concerne, les fonctions relatives au poste que j'occupe sont nombreuses et variées et cela me convient parfaitement.

Ce chapitre consacré à l'administration me permet de vous indiquer le nombre d'adhérents inscrits au club. Nous comptons actuellement 127 sociétaires. Ce nombre est stable par rapport à l'exercice précédent.

Dans cette partie administrative, je dois également vous parler de la fédération à laquelle nous sommes affiliés. Comme vous le savez certainement, il s'agit de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (F.N.P.S.F.) qui rassemble au niveau national quelques 20 000 adhérents.

Grâce à elle et à travers son bulletin trimestriel « PECHE ET PLAISANCE » nous sommes tenus informés de l'actualité maritime, et de la réglementation concernant la navigation ou la pêche de loisir. Le président ou d'autres responsables participent à de nombreuses commissions. Il est vrai qu'ils ne sont toujours pas entendus mais qu'en serait-il si nous n'étions pas représentés ? Nous ne pourrions certainement pas pêcher le thon ou nous serions assujettis à un permis de pêche. Autre exemple, cette année la FNPPSF, en compagnie d'autres fédérations, a participé à l'établissement des nouvelles mailles de poissons. Cela aurait pu être pire que les tailles retenues. Une synthèse a été établie pour l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Le détail figure dans le dernier numéro de Pêche et Plaisance. Toutefois, nous n'avons pas pu échapper à la réglementation nous obligeant à couper la queue des poissons pêchés.

A ce jour l'APPP compte 93 sociétaires à avoir compris l'utilité d'adhérer à la FNPPSF.

Autre avantage non négligeable, vous pouvez déduire sur votre déclaration d'impôt le montant de la somme cotisée.

Je me permets d'insister rejoignez-nous. Cette démarche est capitale pour la défense de nos intérêts.

Bien implantée sur les côtes de l'Atlantique, la FNPPSF était très peu représentée sur les rives du bassin méditerranéen, même si à notre niveau nous avons réalisé depuis longtemps l'importance d'être fédérés. Nos premières adhésions remontent en effet à 1994.

Le bassin méditerranéen est maintenant représenté depuis la frontière italienne jusqu'aux limites avec l'Espagne.

En effet, après la région PACA vingt associations forment actuellement le Comité Régional du Languedoc Roussillon dont la présidence a été confiée depuis l'an dernier à Daniel METIVIER. A ce jour, il rassemble 909 pêcheurs.

La phase administrative ayant été évoquée, parlons maintenant de nos différentes actions auprès des responsables portuaires.

Deux membres de l'APPP sont titulaires du Conseil Portuaire et de la régie du port de Valras. Il s'agit de Joseph PERELLO et de moi-même.

Nous nous efforçons de défendre au maximum vos intérêts qui sont aussi les nôtres.

Sachez par exemple qu'une augmentation des tarifs se discute âprement. Même si elle a lieu nous savons exprimer notre désaccord et voir la majoration qui pourrait être appliquée.

Nous serons encore là pour défendre vos intérêts lors du prochain conseil. N'hésitez pas à nous parler des sujets qui vous préoccupent. Nous ferons remonter vos questions.

Notre action est discrète, mais sachez que nous prenons notre rôle à cœur.

Nous vous adressons d'ailleurs chaque année, à l'issue du conseil portuaire, un compte-rendu complet.

Trois membres de notre association ont également intégré le conseil du port de SERIGNAN. Il s'agit de Jean-Claude Chaulet, Yvan D'Agro et Alain Randonnier.

Rassembler, fédérer et adhérer restent les maîtres mots du domaine associatif. Pourtant, afin que cela fonctionne, d'autres facteurs doivent être réunis. Le budget en fait partie.

Sans vouloir m'immiscer dans le rôle de la trésorière qui vous présentera tout à l'heure le bilan financier, je me permettrai un petit commentaire.

Une association telle que la notre, régie par la loi de 1901 n'a pas le droit de capitaliser.

A la fin de l'année, le bilan doit être équilibré, avec une trésorerie suffisante permettant de répondre aux attentes des sociétaires afin de démarrer sans problème une nouvelle saison.

C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis maintenant 23 ans et cela fonctionne très bien.

En effet, même si le prix de la bouteille de pastis a triplé, nous n'avons pas augmenté notre cotisation. Nous ne sommes pas des magiciens mais sachez que votre quote-part ne suffit pas à répondre à tous nos besoins.

Il y a heureusement la subvention de 1 000 € qui nous est accordée par la mairie. Les loteries et les lotos viennent heureusement compléter notre trésorerie.

Ces derniers nous permettent de maintenir sereinement toutes nos activités y compris les frais de courriers et de bureau qui représentent avec 1 450 € une part importante de notre budget.

Autre exemple, l'organisation d'une sortie pêche nous revient, en moyenne à 250 € et nous en organisons 5 par an.

Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les sociétaires qui jouent le jeu en participant à nos lotos ou à nos loteries.

Pour votre information, notre premier loto de l'année aura lieu le mardi **26 FEVRIER à 15 h 00** au Palais de la Mer de Valras-Plage. Nous comptons sur votre présence.

Le programme de la prochaine saison a été établi. Il vous sera commenté tout à l'heure.

Toutefois, sachez dès maintenant qu'un voyage est prévu, au salon nautique de Barcelone le **SAMEDI 9 NOVEMBRE**

Concernant la vie du club il faut également noter l'activité de notre site Internet mis en place, géré et actualisé par Jacques Andrieu.

Il est vivant et vous permet d'être informés en temps réel. Il possède également un lien météo fiable localisé sur Valras-Plage.

Nous pouvons vous assurer qu'il est consulté régulièrement depuis des lieux souvent éloignés et surprenants comme le Luxembourg l'Irlande, l'Afrique ou l'Asie. Sur une période d'un an, 2 621 connexions et 6 817 pages en provenance de lieux divers ont été validées. Cela est très encourageant.

Un jour peut-être INTERNET nous permettra de vous transmettre le courrier en temps réel comme nous le faisons parfois en cas d'urgence pour les adhérents équipés.

D'ou l'importance de nous communiquer votre adresse électronique lorsque vous nous remettez votre bulletin d'adhésion.

Après ce bilan et ces projets, voilà arrivé le moment de conclure.

En ce qui nous concerne nous avons essayé de garder le cap et de mener le navire jusqu'à cette escale marquée par la fin de l'année.

Vous aurez certainement remarqué que nous essayons d'évoluer dans le contexte de la pêche de loisir de la mer et de la plaisance tout en conservant le côté amical et convivial qui nous ont toujours accompagnés.

Lors de la prochaine saison nous tacherons de conserver ce cap. Je suis certain qu'avec votre aide nous y parviendrons.

Encore une fois toute notre équipe vous souhaite une excellente saison 2013.

Je vous remercie de votre attention et suivant la formule consacrée, bon vent et bonne mer à vous toutes et à vous tous.

**Le Président :**

**Jean-Paul PALACIO**